



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

147^e Assemblée de l'UIP

Luanda, Angola
23-27 octobre 2023



Assemblée
Point 4

A/147/4-Inf.2
5 septembre 2023

Rapports annuels des Membres

Rapports des Membres de l'UIP sur les mesures prises pour donner suite aux résolutions, Assemblées et autres initiatives de l'UIP

Résumé analytique

Chaque année, un certain nombre de parlements de chaque groupe géopolitique sont sélectionnés à tour de rôle pour répondre à un questionnaire et faire part des mesures qu'ils prennent pour donner suite aux déclarations, résolutions et autres initiatives de l'UIP. L'impact des décisions de l'UIP dépend largement de la manière dont les Parlements membres traduisent les objectifs énoncés en mesures et politiques concrètes. En réponse à une décision de l'UIP, un parlement peut prendre plusieurs initiatives, notamment la diffuser auprès des organes concernés, organiser des débats, l'intégrer dans ses processus législatifs, budgétaires et de contrôle, etc. En outre, les décisions de l'UIP peuvent inspirer la volonté politique d'agir, de sensibiliser l'opinion publique à un sujet particulier et d'inscrire une question donnée à l'ordre du jour d'un parlement. Les actions de chaque parlement sont définies de manières différentes en fonction de son contexte et de ses membres.

Le présent document contient des données provenant des Parlements membres de l'UIP sélectionnés pour 2023 : 45 Membres de l'UIP devant présenter un rapport ont été interrogés sur les mesures prises pour donner suite aux décisions et initiatives de l'UIP. Tous les autres Membres ont été invités à participer à titre volontaire. La participation à ce processus s'est accrue par rapport aux années précédentes, la majorité (71 %) des parlements qui devaient présenter un rapport ayant respecté leur obligation statutaire. Néanmoins, si de nombreux parlements ont fourni moult détails et réponses approfondies, d'autres n'ont pas donné d'exemples concrets d'actions entreprises au niveau national.

Un pourcentage considérable (85 %) des Membres interrogés ont transmis les résultats de l'Assemblée de l'UIP à leurs parlements respectifs. Les données suggèrent que près de la moitié d'entre eux ont pris des mesures supplémentaires, promulguant ou modifiant des lois ou des décisions inspirées par les résultats de l'UIP sur la lutte contre les changements climatiques, la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la participation des jeunes, la paix et la sécurité, ainsi que le développement durable. Parmi les exemples de bonnes pratiques recueillis aux fins du présent Rapport annuel 2023 figurent les mesures prises par les parlements de l'Allemagne, du Bhoutan, du Guyana, de l'Inde, d'Israël, du Japon, du Kazakhstan, du Kenya, de la Lettonie, de la Lituanie, des Maldives et du Maroc, parmi beaucoup d'autres.

Le processus d'établissement des rapports au sein de l'UIP est en constante évolution et nécessite de fréquentes discussions entre les Parlements membres. Cet aspect est particulièrement pertinent dans le contexte de la Stratégie de l'UIP 2022-2026, qui vise à renforcer la redevabilité de l'UIP à tous les niveaux. La plupart des parlements ont répondu avec enthousiasme à l'enquête dans le cadre des rapports de 2023, qui a été restructurée et rationalisée. Reconnaisant que les Membres sont en définitive aux commandes de la mise en œuvre des résolutions, décisions et initiatives qu'ils adoptent, le Secrétariat de l'UIP continuera de les aider à rendre compte des mesures prises. Il s'agit notamment d'accroître l'utilisation de tous les outils de redevabilité prévus par l'UIP, tels que le présent processus annuel, les volets spéciaux sur la redevabilité lors des Assemblées, le travail de suivi effectué par les bureaux des commissions permanentes et l'assistance prévue dans le programme de travail de l'UIP.

F

#IPU147

Rapports des Membres sur les activités liées à l'UIP

Rapports des Membres de l'UIP sur les mesures prises pour donner suite aux résolutions, Assemblées et autres initiatives de l'UIP

Conformément aux Statuts de l'UIP, tous les Membres et Membres associés de l'UIP sont tenus de soumettre un rapport annuel sur les suites qu'ils donnent aux résolutions et décisions de l'UIP (Article 6).

Il incombe également aux Membres de l'UIP de "soumettre au sein de leur parlement, sous la forme appropriée, les résolutions adoptées par l'UIP, de les communiquer à leur gouvernement, d'en stimuler la mise en œuvre et d'informer le Secrétariat de l'UIP aussi fréquemment et complètement que possible, notamment par des rapports annuels, de l'action entreprise et des résultats obtenus (cf. Règlement de l'Assemblée, art. 39.2). À cette fin, les chefs des délégations aux Assemblées de l'UIP soumettent, conformément à leur législation nationale, un rapport à leur parlement national, avec copie au Secrétaire général de l'UIP, dans les plus brefs délais après clôture de l'Assemblée." (Article 7)

À partir de 2017, le Conseil directeur a décidé d'adopter une approche fondée sur un cycle de rotation prévisible. Chaque année, des parlements de chaque groupe géopolitique sont désignés pour faire un rapport, chaque Membre devant présenter un rapport tous les quatre ans. L'idée est de dégager suffisamment de temps pour la préparation d'une soumission tout en réduisant la charge qu'implique un rapport annuel.

En outre, la Stratégie de l'UIP 2022-2026, telle qu'approuvée par l'ensemble des Membres de l'UIP, a identifié le renforcement du concept de redevabilité à tous les niveaux comme l'un des objectifs stratégiques essentiels de l'Organisation. Comme indiqué pour cet objectif stratégique, "l'UIP renforcera les initiatives existantes en matière de reddition de comptes, aussi bien en ce qui concerne les Parlements membres que le Secrétariat lui-même. Elle veillera à clarifier, normaliser et renforcer les processus qui exigent un suivi de la part des Parlements membres sur des questions clés ; à accroître la participation des Membres (notamment entre événements) ; à rationaliser et améliorer les mécanismes de suivi et d'établissement de rapports parlementaires par les Membres ; et à recueillir, prendre en compte et appliquer de façon plus cohérente les observations formulées par les Membres."

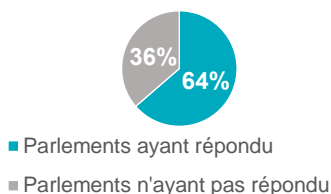
Le présent rapport expose les informations pertinentes communiquées par les Parlements membres de l'UIP en 2023, année au cours de laquelle 45 Membres de l'UIP devant présenter un rapport ont été invités à répondre à une enquête. Tous les autres Parlements membres ont été conviés et encouragés à y participer à titre volontaire. L'enquête visait à recueillir des données quantitatives comparatives et standardisées, ainsi que des exemples concrets de la manière dont les Parlements membres donnent suite aux déclarations, résolutions, décisions et autres initiatives de l'UIP. Les questions de l'enquête étaient à choix multiples et comportaient un espace libre pour l'insertion d'exemples d'actions prises par le Parlement membre.

L'enquête de 2023 a été restructurée et affinée pour se concentrer sur les mesures liées aux domaines d'action prioritaires de l'UIP définis dans la [Stratégie de l'UIP 2022-2026](#)¹, ainsi que sur les interactions des parlements avec l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le questionnaire a été diffusé aussi bien en ligne que sur papier. Les Membres de l'UIP peuvent consulter les questionnaires reçus par le Secrétariat via ce [lien](#).

Sur les 45 Parlements membres sollicités en 2023, 32 ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 71 %. S'il marque une amélioration par rapport à 2022 (46 %), ce taux reste encore inférieur au résultat escompté. Des réponses ont été reçues des six groupes géopolitiques :

¹ 1) changements climatiques, 2) démocratie, droits de l'homme, égalité des sexes, participation des jeunes, 3) paix et sécurité, et 4) développement durable pour tous.

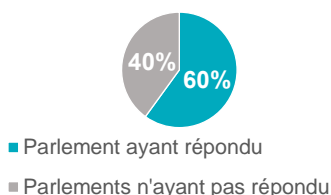
Groupe africain



64 % des Parlements membres du Groupe africain sollicités en 2023 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (7)** : Burundi, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya et Lesotho.
- **Parlements n'ayant pas répondu (4)** : Djibouti, Éthiopie, Guinée-Bissau* et Guinée équatoriale.
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Rwanda.

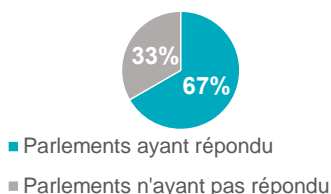
Groupe arabe



60 % des Parlements membres du Groupe arabe sollicités en 2023 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (3)** : Libye, Maroc et Oman.
- **Parlements n'ayant pas répondu (2)** : Liban et Mauritanie.
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Bahreïn.

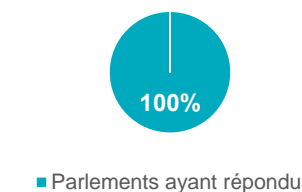
Groupe Asie-Pacifique



67 % des Parlements membres du Groupe Asie-Pacifique sollicités en 2023 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (6)** : Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie et Maldives.
- **Parlements n'ayant pas répondu (3)** : Îles Marshall, Iran (République islamique d') et République démocratique populaire lao.
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Bhoutan.

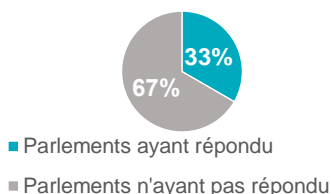
Groupe Eurasie



100 % des Parlements membres du Groupe Eurasie sollicités en 2023 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (2)** : Kazakhstan et Kirghizistan.

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC)

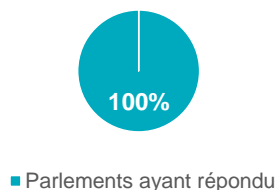


33 % des Parlements membres du GRULAC sollicités en 2023 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (2)** : Guyana et République dominicaine.
- **Parlements n'ayant pas répondu (4)** : El Salvador, Équateur*, Guatemala et Haïti*.
- **Parlement ayant répondu à titre volontaire (1)** : Suriname.

* Parlement dissous ou ne fonctionnant pas au moment de l'enquête.

Groupe des Douze Plus



100 % des Parlements membres du Groupe des Douze Plus sollicités en 2023 ont répondu à l'enquête.

- **Parlements ayant répondu (12)** : Allemagne, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein et Lituanie.
- **Parlements ayant répondu à titre volontaire (4)** : Monaco, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.

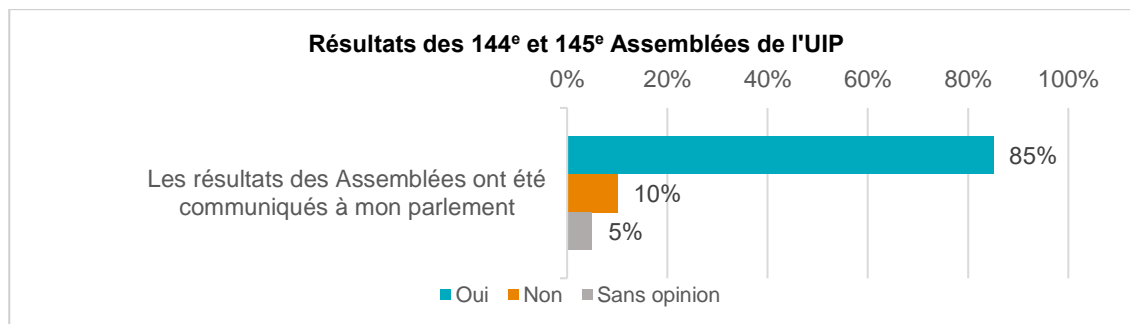
Les informations contenues dans le présent rapport sont également issues des rapports annuels transmis par les pays (Andorre, Groupe britannique de l'UIP, Inde, Kenya et Maldives) ainsi que des déclarations officielles faites durant le volet spécial du débat général sur la redevabilité aux 145^e et 146^e Assemblées de l'UIP, respectivement à Kigali et à Manama.

Le Secrétariat remercie en particulier les huit Parlements membres qui ont soumis des contributions à titre volontaire (Bahreïn, Bhoutan, Monaco, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Suède et Suriname), ainsi que le Groupe britannique de l'UIP et les Parlements de Bahreïn, du Kazakhstan, de Lettonie, de Suède et du Suriname pour avoir répondu à l'enquête pendant trois ans consécutifs.

Conclusions de l'enquête

1. Résultats des Assemblées de l'UIP tenues en 2022

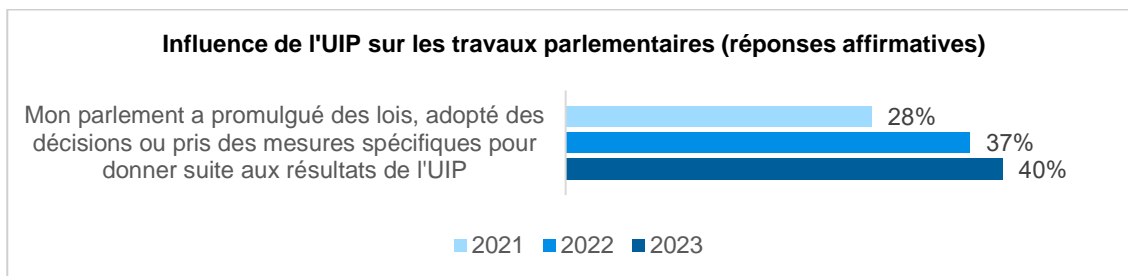
Pour ce qui est des résultats de la [144^e Assemblée de l'UIP](#) (Nusa Dua, mars 2022) et de la [145^e Assemblée de l'UIP](#) (Kigali, octobre 2022), 85 % des participants ont indiqué les avoir communiqués à leurs parlements respectifs.



Les exemples suivants méritent d'être mis en avant en tant que bonnes pratiques en ce qui concerne la diffusion des résolutions, décisions et résultats issus des Assemblées de l'UIP :

- Au **Japon**, les rapports établis à la suite des 144^e et 145^e Assemblées de l'UIP ont été soumis aux bureaux des Présidents du Parlement, publiés sur le réseau interne du Parlement et envoyés à la bibliothèque de la Diète nationale. Toutes les résolutions de l'UIP ont été transmises aux ministères concernés. En outre, les parlementaires ayant participé aux Assemblées de l'UIP ont indiqué que des questions avaient été posées sur les résultats de l'UIP lors des réunions de leurs commissions respectives.
- Aux **Maldives**, les résolutions de l'UIP sont traduites en dhivehi et présentées aux commissions permanentes du Majlis du peuple, institutions indépendantes et ministères concernés. La [Déclaration de Kigali](#) (2022), par exemple, a été traduite et transmise à la Commission de l'égalité des sexes et des droits de l'homme et au Ministère de l'égalité des sexes, de la famille et des services sociaux. La Déclaration a ainsi été associée au lancement du Plan d'action des Maldives pour l'égalité des sexes (2022-2026), qui comprend des mesures telles que des quotas obligatoires pour renforcer la participation des femmes aux travaux du Parlement.

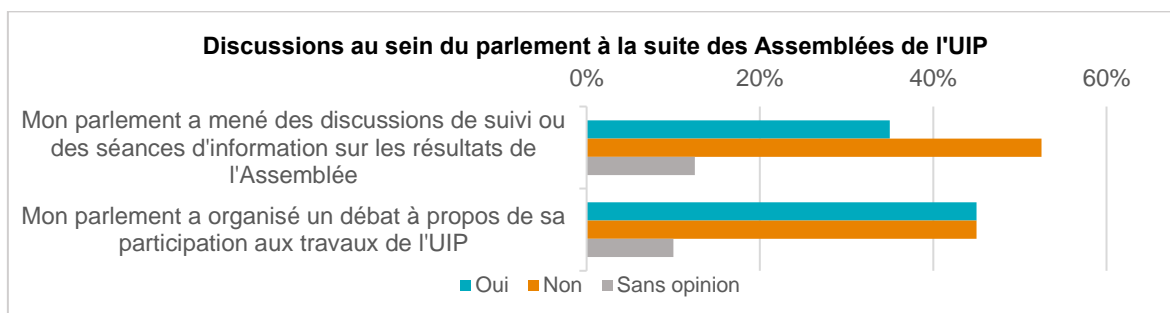
Les résultats de l'enquête de 2023 montrent en effet que les résolutions et décisions de l'UIP ont donné lieu à des actions concrètes dans les parlements, avec une augmentation progressive de la proportion de parlements indiquant avoir promulgué/modifié des lois ou adopté des décisions à la suite des Assemblées de l'UIP (40 % en 2023, contre 37 % en 2022 et 28 % en 2021).



Quelques exemples :

- Le Parlement du **Maroc** a promulgué une législation en matière d'action climatique dans le cadre du suivi des déclarations et résolutions adoptées à la 144^e Assemblée de l'UIP (Nusa Dua). Cette législation vise à réglementer le secteur de l'énergie et à promouvoir les énergies renouvelables.
- Le budget national 2022-2023 approuvé par le Parlement des **Fidji** affecte 7,4 % des dépenses totales à des initiatives de lutte contre les changements climatiques. Le plan d'action pour le climat des Fidji prévoit désormais des investissements de taille dans les infrastructures de transport, les projets hydriques et d'assainissement liés au climat, l'irrigation et la gestion des inondations, les énergies renouvelables et les initiatives en faveur de l'efficacité énergétique.
- Le Parlement de **Lituanie** a également fait part de mesures législatives prises à titre de suivi des travaux des Assemblées de l'UIP tenues en 2022. Le Seimas a ainsi adopté, en novembre 2022, des amendements à la loi sur la gestion des emballages et des déchets d'emballages, en vue d'interdire aux vendeurs et distributeurs d'emballages de fournir des sacs en plastique. Le mois suivant, la loi sur l'énergie produite à partir de ressources renouvelables et la loi sur l'électricité ont été adoptées, ce qui a ouvert la voie à la deuxième phase du projet national de développement d'un parc éolien en mer.
- Les **Émirats arabes unis** ont souligné que la [Déclaration de Nusa Dua](#) (2022) a permis aux parlementaires émiratis de mieux comprendre les questions liées aux changements climatiques et a éclairé leur examen de l'initiative nationale visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Il existe cependant une marge d'amélioration en ce qui concerne la diffusion des travaux de l'UIP au sein des parlements. En effet, pas plus de 45 % des parlements sondés organisent des débats à propos de leur participation aux travaux de l'UIP, et un pourcentage relativement faible d'entre eux mènent des discussions de suivi ou des séances d'information après les Assemblées (35 %).



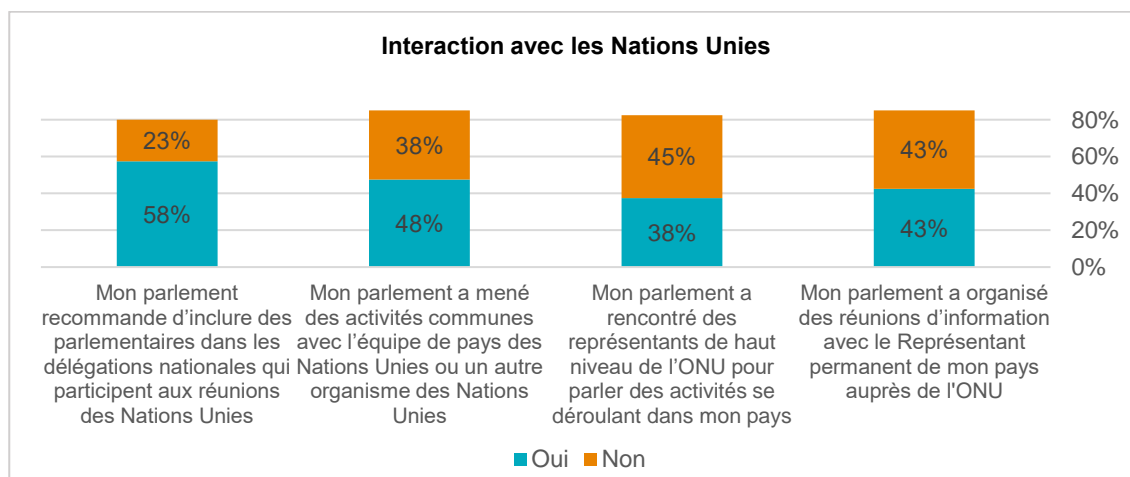
Parmi les bonnes pratiques signalées, on peut citer les exemples suivants :

- Le Sénat du **Kenya** a tenu un débat sur les travaux de la 145^e Assemblée de l'UIP, au cours duquel les membres de sa délégation auprès de l'UIP ont présenté les résultats en séance plénière et ont exhorté leurs collègues à "*lire et adopter les rapports, car ils [leur] feront prendre conscience qu'aucun pays ni aucun parlement n'est isolé et que nous devons tous travailler ensemble*".
- En **Lettonie**, les membres du Groupe de l'UIP participent systématiquement au débat parlementaire annuel sur la politique étrangère de la Lettonie. Le débat commence toujours par un rapport du Ministre des affaires étrangères, une allocution du Président du Parlement et une présentation des chefs des délégations lettones auprès des organisations interparlementaires, y compris l'UIP. En outre, le Groupe letton de l'UIP organise des débats réguliers annuels sur les tâches et les réalisations du pays en ce qui concerne la mise en œuvre des résolutions de l'Organisation, les derniers débats ayant eu lieu en janvier 2022 et janvier 2023.

2. Interaction avec les Nations Unies

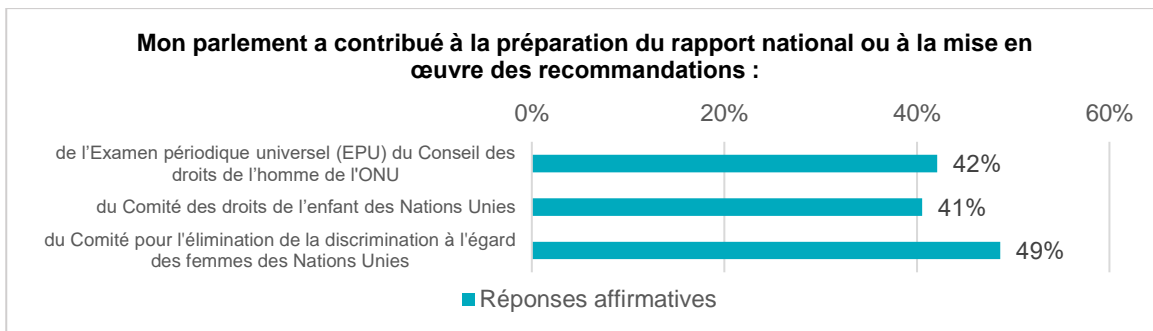
Le projet politique de l'UIP aux Nations Unies a pour objectif d'ouvrir les processus onusiens à l'examen et aux contributions parlementaires, et l'intervention des parlements nationaux auprès de leurs gouvernements respectifs est le moyen le plus efficace pour favoriser cette ouverture. À cet égard, la plupart des parlements sondés (58 %) ont dit promouvoir l'inclusion de parlementaires dans les délégations nationales aux réunions de haut niveau de l'ONU, telles que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) et le forum politique de haut niveau pour le développement durable.

La proportion de parlements ayant indiqué avoir coopéré avec les équipes de pays des Nations Unies progresse (48 % en 2023, 40 % en 2022 et 34 % en 2021). Néanmoins, relativement peu de parlements organisent des réunions d'information avec le Représentant permanent de leur pays auprès de l'ONU (43 %), et encore moins ont indiqué avoir rencontré le coordinateur résident de l'ONU pour leur pays ou un autre représentant de haut niveau de l'ONU (38 %).



La contribution des parlements à la préparation des rapports nationaux et à la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (Comité des droits de l'enfant et Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies – Comité CEDEF) peut également être améliorée. Moins de la moitié des parlements sondés ont répondu par l'affirmative aux questions portant sur ce sujet.

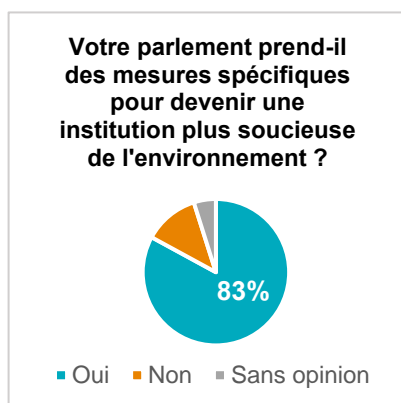
² Parlement du Kenya, Sénat, Hansard (jeudi 9 mars 2023).



S'agissant de la contribution des parlements aux processus onusiens et de leur collaboration avec des représentants de l'ONU, les pratiques suivantes peuvent être citées en exemple :

- Au **Ghana**, des parlementaires membres des commissions chargées des affaires étrangères, du genre et des enfants, de l'environnement, de la science et de la technologie intègrent généralement les délégations nationales qui participent aux réunions de l'ONU portant sur ces questions. De même, en **Italie**, des membres de la Chambre des députés se rendent régulièrement avec leurs délégations nationales aux réunions de l'ONU (Assemblée générale des Nations Unies, COP et Commission de la condition de la femme, entre autres).
- La Chambre des députés de la **République dominicaine** a rencontré des représentants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'ONU Femmes afin de coordonner les efforts de lutte contre le mariage des enfants. Le Parlement a également approché l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour discuter des actions de lutte contre la faim en République dominicaine. En outre, les présidents des deux chambres parlementaires ont rencontré le coordinateur résident de l'ONU dans le pays pour examiner la question de la corruption.
- Au **Bhoutan**, le Parlement a institué un comité chargé d'examiner le rapport 2023 au Comité CEDEF, et un parlementaire membre de ce comité devrait faire partie de la délégation nationale qui présentera le rapport en octobre 2023.
- En 2022, les commissions des affaires juridiques et des droits de l'homme du Parlement de **Roumanie** ont contribué à la préparation du rapport national pour l'EPU du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (4^e cycle – 2023). Les deux commissions ont fait état des activités menées par le Parlement dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations adoptées lors du 3^e cycle de l'EPU (2018). Ces activités ont compris notamment :
 - 1) la révision de lois et l'introduction d'amendements législatifs au système judiciaire ;
 - 2) la criminalisation des actes d'incitation à la violence, à la haine ou à la discrimination contre un individu ou un groupe d'individus ; et 3) l'introduction d'un code de conduite parlementaire concernant l'utilisation d'un langage offensant, indécent ou diffamatoire.

3. Changements climatiques



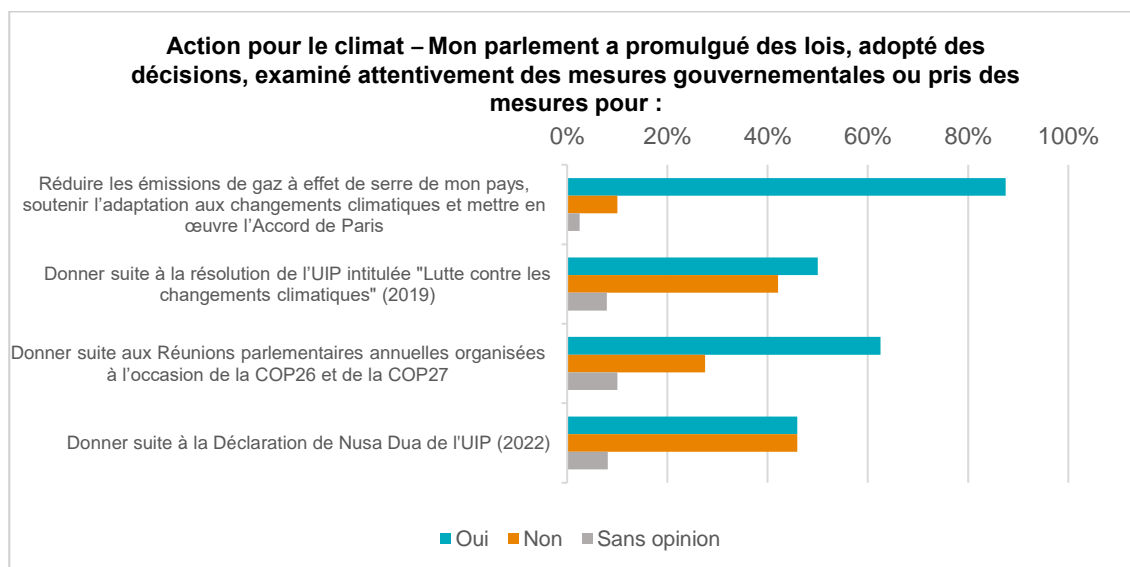
La [Stratégie de l'UIP 2022-2026](#) met en avant la nécessité de prendre des mesures immédiates pour lutter contre les changements climatiques et en fait la priorité absolue de l'Organisation.

Aussi, conformément à cet objectif et à la nouvelle campagne de l'UIP intitulée [Parlements pour la planète](#) et ses [10 actions pour des parlements plus écologiques](#), une grande majorité des parlements sondés (83 %) ont pris des mesures significatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et rendre leurs institutions plus vertes.

Voici quelques exemples d'initiatives mises en œuvre par des Parlements membres en vue de favoriser une culture de la durabilité :

- **En Israël**, la Knesset a lancé la "Knesset verte", une initiative par laquelle le Parlement a entamé un processus de transformation numérique, optimisé l'utilisation de l'énergie, acquis des panneaux solaires et encouragé des politiques de voyage écologiques. Les mesures prises récemment dans ce cadre sont notamment l'utilisation de véhicules électriques et la mise en place de bornes de recharge dans le parking du Parlement, ainsi qu'un programme visant à limiter l'utilisation de plastiques à usage unique, grâce auquel celle-ci a été réduite de 90 %.
- **L'Inde** a également pris plusieurs mesures pour réduire son empreinte écologique, notamment l'élimination progressive des plastiques à usage unique, la promotion de l'utilisation de véhicules électriques et la transition vers des méthodes de travail sans papier avec l'introduction de services et d'une bibliothèque parlementaire en ligne. En outre, le nouveau bâtiment du Parlement a été certifié "bâtiment vert" : sa conception et sa structure favorisent des économies d'énergie, avec par exemple une utilisation efficace des ressources en eau et un système de gestion durable des locaux.
- **En Lituanie**, le Seimas a amélioré l'efficacité des systèmes de climatisation et de ventilation de son bâtiment et a acquis une centrale solaire à distance d'une capacité de production de 328,28 kW. Les sous-stations de chauffage ont été rénovées et la température de l'eau chaude dans le système de plomberie a été ramenée à la limite autorisée. Une station de recharge pour voitures électriques a été installée dans la cour du bâtiment, et le Parlement prévoit de moderniser son parc automobile en le dotant de véhicules électriques d'ici trois ans. Il a également décidé de dématérialiser ses processus et de retirer les bouteilles d'eau en plastique de la salle des séances plénières.

Par ailleurs, plusieurs parlements ont pris des mesures pour réduire les émissions de carbone produites par leur pays, favoriser l'adaptation aux changements climatiques et mettre en œuvre l'Accord de Paris (88 %). La majorité des parlements sondés (63 %) ont mentionné des initiatives ayant trait au climat lancées dans le sillage de la Réunion parlementaire annuelle organisée à l'occasion de la COP, et près de la moitié d'entre eux (respectivement 50 % et 46 %) ont pris des mesures pour donner suite à la [résolution de l'UIP intitulée *Lutte contre les changements climatiques* \(2019\)](#) et à la [Déclaration de Nusa Dua – Objectif zéro : mobiliser les parlements pour agir face aux changements climatiques](#) (2022).



Bonnes pratiques à mentionner :

- **En Uruguay**, une politique énergétique globale a été adoptée au niveau national, laquelle a déjà porté ses fruits : près de 98 % de l'énergie du pays provient de sources renouvelables, en particulier de sources solaire et éolienne. Le Parlement a par ailleurs adopté la Loi sur les forêts, qui vise à préserver 100 % de la superficie actuelle des forêts indigènes, ainsi qu'une loi sur la gestion intégrée des déchets, qui promeut l'économie circulaire. En 2022, dans le sillage de la Déclaration de Nusa Dua visant à mobiliser les parlements pour agir face aux

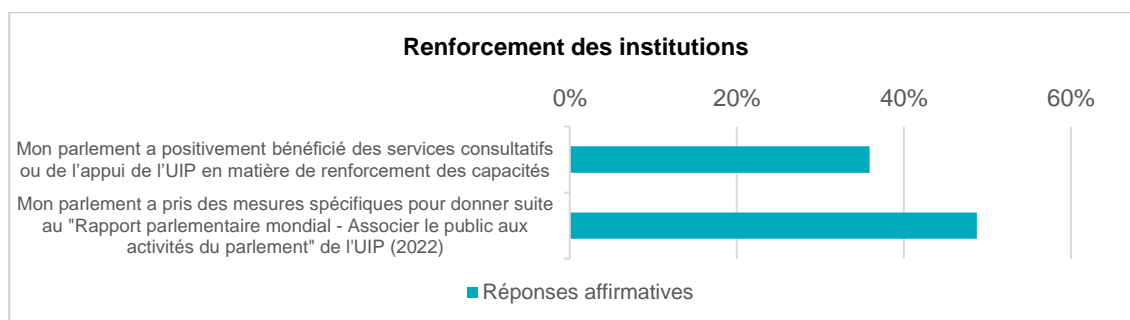
changements climatiques et à renforcer la coopération régionale dans ce domaine, le Parlement uruguayen et l'UIP ont organisé conjointement un séminaire régional sur les changements climatiques à l'intention des parlements de l'Amérique latine et des Caraïbes.

- Le Parlement de **Finlande** a adopté une nouvelle loi sur le climat en 2022, qui comprend des dispositions relatives à la planification et au suivi de la politique de lutte contre les changements climatiques, et qui fixe les objectifs nationaux liés au climat. Elle vise ainsi à une réduction des émissions brutes d'au moins 60 % d'ici 2030, d'au moins 80 % d'ici 2040 et de 90 à 95 % d'ici 2050. En outre, la Finlande est désormais légalement tenue d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2035.
- En 2022, le Parlement de **l'Inde** a adopté un projet de loi portant modification de la Loi sur les économies d'énergie. Les nouvelles dispositions définissent des normes d'efficacité énergétique, un mécanisme d'échange pour les crédits carbone nationaux, des incitations à l'utilisation de l'énergie verte (avec notamment la promotion de l'hydrogène vert) et des normes relatives à la conservation de l'énergie. Le projet de loi vise avant tout à aider l'Inde à réaliser ses contributions déterminées au niveau national (CDN) en diminuant sa consommation de combustibles fossiles, en réduisant son empreinte carbone, en développant son marché du carbone et en favorisant l'adoption de technologies propres.
- La délégation parlementaire du **Ghana** ayant participé à la Réunion parlementaire organisée à l'occasion de la COP27 a par la suite facilité la création du Réseau parlementaire africain pour l'action climatique. Ce réseau a organisé un atelier de renforcement des capacités dont l'objectif était de renforcer le rôle des parlementaires africains dans la transition énergétique et dans l'action climatique menée en amont de la COP28. En outre, le Parlement a soutenu l'élaboration d'une politique nationale sur les changements climatiques visant à intégrer les questions liées au climat dans tous les aspects de la planification du développement national et de la prise de décision à cet égard.

4. Démocratie, droits de l'homme, égalité des sexes et participation des jeunes

Assistance technique et parlements forts

L'UIP est convaincue que des parlements forts constituent la pierre angulaire de la démocratie et sont essentiels au développement. Aussi, l'Organisation fournit un soutien technique, un appui en matière de renforcement des capacités ainsi que des services consultatifs sur la base des demandes spécifiques des parlements. En 2023, 36 % des parlements sondés ont déclaré avoir bénéficié d'un soutien technique de l'UIP, et 49 % d'entre eux ont indiqué avoir pris des mesures pour donner suite au [Rapport parlementaire mondial 2022](#), qui examine les meilleures pratiques mises en œuvre par les parlements dans le monde afin d'associer les populations qu'ils représentent à leurs activités.



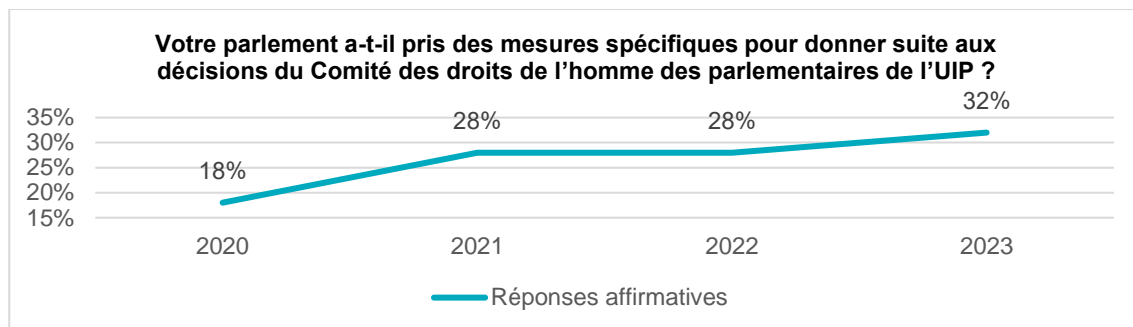
Les actions suivantes méritent d'être citées à titre d'exemples :

- À **Djibouti**, des élections législatives se sont tenues en février 2023. L'UIP a travaillé avec l'administration du Parlement pour planifier et préparer l'initiation des nouveaux parlementaires. Un dossier de bienvenue leur a été distribué en mars, le jour de la première séance du parlement renouvelé, et un programme d'orientation et de formation s'est déroulé en mai 2023.

- De la même manière, au **Tchad**, l'UIP a soutenu l'accueil de nouveaux membres après la mise en place du Conseil national de transition. Lors de la réunion de l'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP) pendant la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, le Secrétaire général du Conseil national de transition a mentionné l'utilité des formations sur les bonnes pratiques pour l'accueil des nouveaux parlementaires.
- Le Parlement des **Fidji** a dynamisé l'engagement public grâce à la création d'une unité spécialisée dans l'éducation civique et les médias. La mission de cette unité est de sensibiliser le grand public au rôle du parlement dans le processus démocratique et de renforcer l'engagement de la population et ses échanges avec le Parlement et les parlementaires.
- Au **Kenya**, les commissions parlementaires du Sénat sont tenues d'assurer la participation du public à l'examen des questions législatives. Lorsqu'un projet de loi est présenté, la commission compétente est chargée de veiller à ce que la population ait voix au chapitre et que ses avis et suggestions soient pris en compte dans un rapport, comme en dispose l'article 145.5 du Règlement du Sénat.

Droits de l'homme des parlementaires

Selon l'enquête de 2023, le nombre de parlements ayant pris des mesures spécifiques pour donner suite aux décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est resté relativement faible (32 %). Bien que ce taux soit en augmentation depuis 2020 (18 %), le suivi donné par les parlements et les parlementaires aux décisions du Comité doit être amélioré, par exemple avec la présentation de rapports aux premiers ministres/présidents, l'organisation de réunions bilatérales et de visites dans les pays concernés, et la mise en place de groupes d'amitié parlementaires.



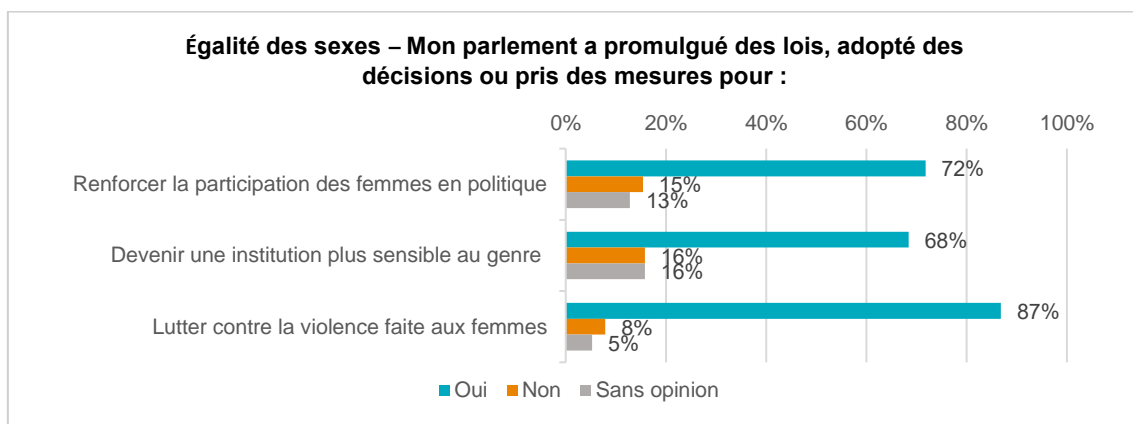
Exemple de bonnes pratiques des parlements en ce qui concerne les droits de l'homme des parlementaires :

- En **Allemagne**, le Bundestag a instauré un programme intitulé *Les parlementaires protègent les parlementaires* pour venir en aide aux parlementaires et défenseurs des droits de l'homme persécutés dans le monde. Ce programme vise à attirer l'attention sur les parlementaires menacés et détenus, en demandant instamment leur protection et leur libération. Des membres du Bundestag ont ainsi rencontré des parlementaires menacés, leur ont rendu visite en prison, ont plaidé en faveur de procès équitables et ont assisté à des procédures judiciaires. À l'heure actuelle, quelque 90 parlementaires allemands représentant presque la totalité des groupes parlementaires soutiennent, grâce à ce programme, environ 200 représentants politiques et militants des droits de l'homme dans 43 pays.
- Au **Royaume-Uni**, toutes les décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP sont systématiquement transmises au Ministre des affaires étrangères et aux sections des droits de l'homme du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement. Elles sont également portées à l'attention des commissions compétentes et des groupes parlementaires multipartites pour les droits de l'homme.

- En **Grèce**, les décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP sont communiquées sous forme de rapports aux membres de la délégation grecque auprès de l'UIP, au Ministère des affaires étrangères et au groupe d'amitié parlementaire compétent. Le Parlement hellénique compte 84 groupes d'amitié, lesquels établissent des contacts et des relations bilatérales avec des parlements en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique, en Australie/Océanie.

Égalité des sexes

Dans le droit fil de la [Déclaration de Kigali – Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique](#), l'enquête de 2023 a montré une tendance positive dans le domaine de l'égalité des sexes. La majorité des Membres (72 %) ont déclaré avoir pris des mesures pour renforcer la participation des femmes à la vie politique, tandis que 68 % ont indiqué qu'ils œuvraient à améliorer leur sensibilité au genre. En outre, 87 % des parlements sondés ont affirmé avoir pris des dispositions spécifiques pour lutter contre la violence faite aux femmes.

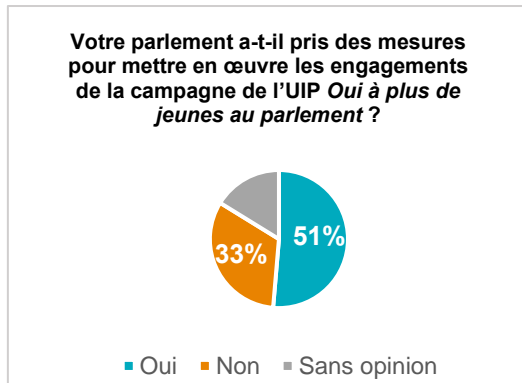


À cet égard, plusieurs bonnes pratiques méritent d'être mentionnées :

- Le Parlement du **Japon** a récemment adapté l'[outil d'auto-évaluation de l'UIP](#) afin de sonder ses membres et d'évaluer sa sensibilité au genre. En outre, la Loi sur la promotion de l'égalité des sexes dans le domaine politique a été modifiée pour renforcer l'égalité des sexes en politique. Il y a peu, la Diète nationale a également modifié la Loi sur la prévention de la violence conjugale et la protection des victimes, ainsi que la Loi relative à la lutte contre le harcèlement.
- Au **Kazakhstan**, des amendements constitutionnels visant à renforcer la participation des femmes à la vie politique ont été adoptés en 2022 : les listes des partis pour les élections à la Chambre des représentants (Mazhilis) et aux parlements locaux doivent désormais compter au moins 30 % de candidatures féminines. De même, la **Mongolie** a adopté en 2023 une nouvelle loi sur les quotas prévoyant la présentation d'au moins 30 % de candidates aux élections parlementaires en 2024 et jusqu'à 40 % en 2028. La **Sierra Leone** a de son côté approuvé sa loi sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en 2023, laquelle établit un quota de 30 % de femmes au Parlement ainsi que des quotas similaires au sein du Gouvernement, des conseils locaux, du corps diplomatique et de la fonction publique. À la suite des dernières élections, les femmes occupent désormais 30,4 % des sièges élus au Parlement de la Sierra Leone, contre 14,5 % auparavant.
- En 2022, le Parlement de **Malaisie** a adopté une loi sur le harcèlement sexuel, qui prévoit un droit de recours pour toute personne victime de harcèlement sexuel, établit un tribunal spécialisé dans les affaires de harcèlement et vise à prévenir le harcèlement sexuel en sensibilisant la population à ce phénomène. Le Parlement a également créé une commission spéciale sur les femmes, les enfants et le développement humain, chargée d'examiner de près les efforts déployés par le Gouvernement pour autonomiser les femmes et renforcer l'égalité des sexes.

- Le Parlement des **Maldives** a récemment modifié sa loi sur les infractions sexuelles afin d'éliminer les stéréotypes sexistes discriminatoires qui retardent le signalement des infractions. La loi exige que le personnel hospitalier suive une formation axée sur les victimes et les traumatismes. Elle redéfinit par ailleurs le viol, le préjudice sexuel et l'agression sexuelle afin d'étendre ces infractions aux couples mariés et d'ériger le viol conjugal en infraction pénale en toutes circonstances.

Participation des jeunes



Depuis le lancement de la campagne [Oui à plus de jeunes au parlement !](#), plus de 1 400 acteurs du changement se sont engagés, dont quelque 660 parlementaires de plus de 130 pays, près de 60 présidents de parlement et 14 chefs d'État ou d'organisation de haut niveau.

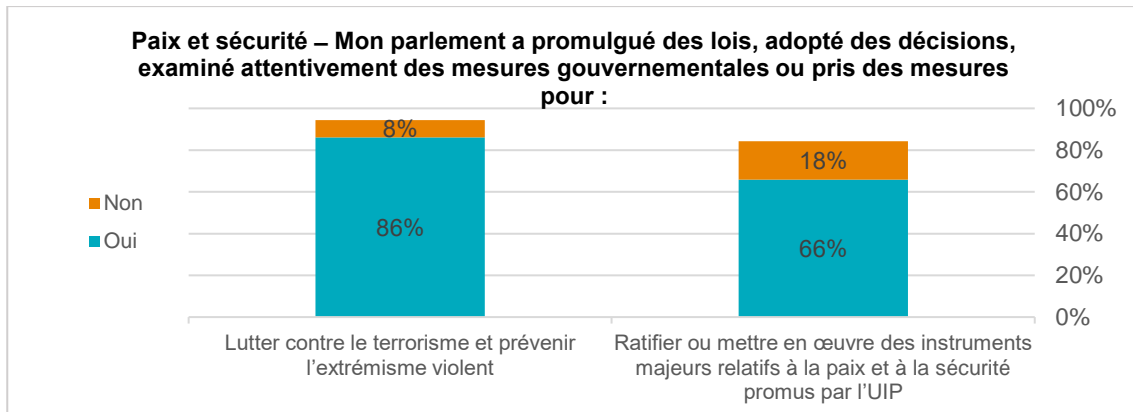
L'enquête de 2023 a révélé que 51 % des parlements sondés ont pris des mesures pour mettre en œuvre les [engagements de la campagne](#).

Les bonnes pratiques suivantes méritent d'être soulignées :

- En 2023, l'âge d'éligibilité au **Mexique** a été ramené de 21 à 18 ans par le biais d'une initiative lancée par un ancien membre mexicain du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP qui s'est engagé en faveur de la campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* Le **Paraguay** lui a emboîté le pas et, grâce à une initiative menée par un parlementaire paraguayen alors membre du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP, l'âge requis pour être éligible aux élections municipales a été abaissé à 20 ans en 2022.
- En **Grèce**, la Fondation du Parlement hellénique promeut l'inclusion des jeunes au moyen de visites scolaires au Parlement, de programmes d'apprentissage par l'expérience, d'ateliers pour les élèves ainsi que d'une initiative de parlement des jeunes. Elle vise à renforcer l'éducation à la citoyenneté et à l'histoire et contribue ainsi à ce que les jeunes deviennent des citoyens actifs qui participent au processus démocratique. En outre, il a été proposé d'abaisser l'âge minimum d'éligibilité, qui est actuellement de 25 ans en Grèce.
- Au **Guyana**, le Président du Parlement organise des concours régionaux et nationaux de débats de la jeunesse, lesquels servent ensuite à alimenter les travaux du parlement annuel des jeunes. Le Parlement contribue aussi activement à la sensibilisation des jeunes à la vie politique en menant des programmes éducatifs dans les écoles, en promouvant ses activités sur les réseaux sociaux et en diffusant en direct toutes les séances de l'Assemblée nationale et de ses différentes commissions.
- Plusieurs parlements ont créé de nouveaux forums de jeunes parlementaires, en particulier en Afrique. Après que leurs présidents de parlement se sont associés à la campagne de l'UIP pour plus de jeunes au parlement, le **Zambie** et le **Zimbabwe** ont créé de tels forums respectivement en septembre et décembre 2022.

5. Paix et sécurité

L'UIP plaide sans ambages pour la ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux majeurs relatifs à la paix et à la sécurité, tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, le Traité sur le commerce des armes, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Elle apporte également une contribution parlementaire à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.



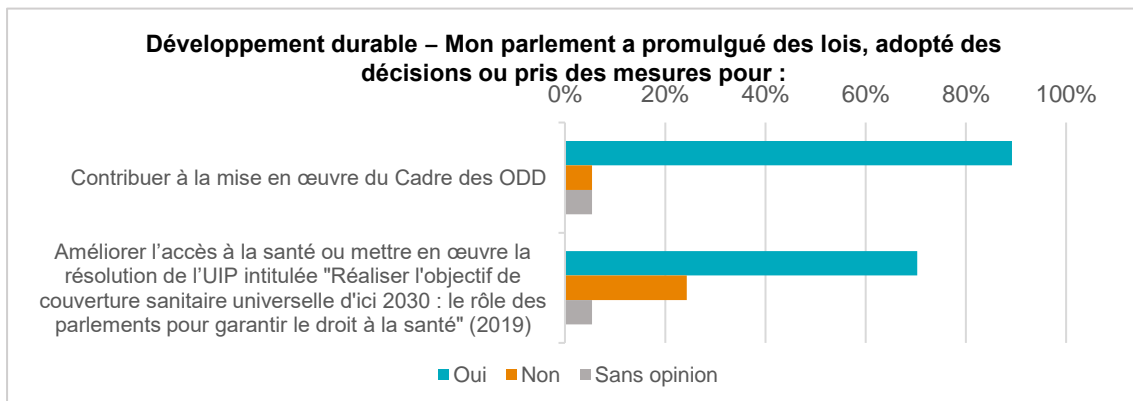
À cet égard, la majorité des parlements sondés ont déclaré avoir pris des mesures pour ratifier ou mettre en œuvre les instruments susmentionnés (66 %), ainsi que pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent (86 %).

Quelques exemples d'initiatives prises récemment dans ces domaines :

- À la suite des discussions menées lors de la 143^e Assemblée de l'UIP à Madrid et de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, le Sénat du **Gabon** a fait pression sur le Ministère des affaires étrangères et l'Assemblée nationale pour qu'ils acceptent le Traité sur le commerce des armes. La loi autorisant sa ratification a été promulguée le 5 août 2022 et le traité est entré en vigueur pour le Gabon le 20 décembre 2022. **Andorre** et les **Philippines** l'ont également ratifié en 2022.
- Dans le cadre du 25^e anniversaire de l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'UIP a lancé une campagne visant à promouvoir sa ratification. En 2022, les **Comores**, **Cuba**, la **Gambie**, la **Guinée équatoriale**, **Sao Tomé-et-Principe**, le **Timor-Leste** et les **Tuvalu** ont ratifié cet instrument, **Sri Lanka** ayant été le dernier pays à le faire en juillet 2023.
- En outre, plusieurs pays ont également ratifié le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en 2022. Il s'agit notamment de **Cabo Verde**, du **Congo**, de la **Côte d'Ivoire**, du **Guatemala**, du **Malawi**, de la **République démocratique du Congo**, de la **République dominicaine** et du **Timor-Leste**. Les Parlements du **Ghana** et de l'**Indonésie** ont signalé, dans le cadre de l'enquête de 2023, que des travaux et des délibérations en vue de ratifier cet instrument étaient en cours.

6. Développement durable pour tous

La plupart des parlements sondés dans le cadre de l'enquête de 2023 contribuent à la mise en œuvre du Cadre des objectifs de développement durable (ODD) (89 %), mais aussi à l'amélioration de l'accès à la couverture sanitaire (70 %), allant ainsi dans le sens de la résolution de l'UIP intitulée [Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé](#) (2019). Néanmoins, sachant que dans son dernier Rapport sur les objectifs de développement durable, l'ONU estime qu'à peine 12 % des cibles des ODD pour 2030 sont en bonne voie, les parlements doivent de toute urgence renforcer leur collaboration et coordonner leurs efforts dans ce domaine.



Quelques exemples de bonnes pratiques :

- En **Ouzbékistan**, le Parlement a mis en place la Commission sur les objectifs de développement durable, qui constitue un mécanisme clé pour l'intégration et le suivi des engagements du pays à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030). Cette commission collabore avec diverses entités pour aligner les initiatives législatives nationales sur les cibles des ODD. Elle se concentre en particulier sur la mise en œuvre efficace des réformes sectorielles, l'engagement public et les mécanismes de redevabilité. Elle contribue également au renforcement des capacités des parlementaires et du personnel parlementaire. Lors de la préparation du premier examen national volontaire de l'Ouzbékistan en 2020, la Commission a défini les lacunes et les difficultés rencontrées par le pays dans la réalisation des ODD et les a formulées sous forme de recommandations pour la législation et les politiques futures.
- En **Hongrie**, le Parlement a établi le Conseil national pour le développement durable, qui est un organe de conciliation, de consultation et de conseil pour toutes les questions relatives au développement durable. Composé d'une trentaine de membres représentant différents secteurs tels que le gouvernement, la société civile et le monde universitaire, il est conduit par le président du Parlement. Cet organe supervise l'élaboration de la Stratégie-cadre nationale pour le développement durable et publie des rapports biennaux sur l'état d'avancement de son exécution.
- En **Chine**, l'Assemblée populaire nationale et l'UIP coorganisent chaque année des séminaires interparlementaires sur le renforcement des capacités parlementaires pour la réalisation des ODD. Ces événements sont l'occasion pour les parlementaires de mettre en commun leurs expériences et leurs bonnes pratiques pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. En 2023, ce séminaire s'est penché notamment sur la promotion de la reprise économique, du commerce et de l'investissement dans la croissance verte et durable.

Conclusion

L'impact des résolutions, décisions et autres initiatives de l'UIP dépend dans une large mesure de la manière dont les Parlements membres traduisent les objectifs énoncés en mesures concrètes, politiques, programmes ou actions. Cela nécessite l'engagement et la coopération d'un large éventail de parties prenantes – par exemple du gouvernement, de la société civile et des partenaires des Nations Unies –, comme le souligne l'approche écosystémique préconisée par la Stratégie de l'UIP 2022-2026.

Le processus actuel d'examen et de soutien de la mise en œuvre des résultats de l'UIP comprend plusieurs piliers, notamment les rapports annuels des Membres sur leurs activités liées à l'Organisation, les volets spéciaux sur la redevabilité organisés à l'occasion des Assemblées, le travail de suivi effectué par les bureaux des commissions permanentes, le suivi et l'assistance fournis par l'UIP dans le cadre de ses programmes, et l'utilisation accrue des réseaux sociaux pour présenter les bonnes pratiques adoptées par les parlements.

Conformément à son objectif de renforcement de la redevabilité à tous les niveaux, tel que défini dans sa Stratégie pour 2022-2026, l'UIP encourage ses Membres à s'engager davantage et à renforcer ces mécanismes, y compris entre les Assemblées. En outre, au nom de la solidarité parlementaire, les parlements sont invités à se prêter mutuellement assistance dans la réalisation de leurs engagements et à faire connaître leurs bonnes pratiques, en stimulant la collaboration, les échanges et la mobilisation de l'ensemble des Membres de l'UIP.

Tous les Membres de l'UIP, les parlementaires et en particulier les titulaires de fonctions, sont encouragés à entreprendre les actions suivantes :

- Veiller à ce que les délégations soumettent un rapport au parlement après les Assemblées. Prendre l'initiative de contribuer à l'élaboration du rapport ou d'y apporter une contribution de fond.
- Transmettre des exemplaires des résolutions adoptées durant l'Assemblée à tous les parlementaires et y faire référence lors des séances parlementaires pertinentes.

- Faire en sorte que les pouvoirs publics et les organismes publics compétents reçoivent des exemplaires des résolutions de l'UIP et les inviter à prendre des mesures si nécessaire.
- Poser des questions au gouvernement sur les sujets abordés et les résolutions adoptées aux Assemblées de l'UIP.
- Promouvoir des débats en plénière ou en commission sur les sujets abordés aux Assemblées de l'UIP.
- Soumettre des projets de loi ou des amendements aux projets de loi conformément aux résolutions et recommandations de l'UIP.
- Citer les résolutions de l'UIP dans les activités de communication, notamment les conférences de presse, les messages sur les réseaux sociaux et les interviews.
- Envoyer des exemplaires des résolutions de l'UIP et les liens web pertinents aux organes concernés du parlement afin que celles-ci puissent être traduites, le cas échéant, et diffusées sur le site web du parlement.
- Exercer les pouvoirs parlementaires, notamment les fonctions budgétaire et de contrôle, pour veiller à ce que les recommandations de l'UIP soient réellement appliquées.
- Exploiter les publications de l'UIP comportant des listes de contrôle à l'intention des parlementaires avec des exemples concrets du type de suite à donner aux recommandations de l'UIP.
- S'associer systématiquement à l'exercice annuel de Rapports des Membres sur les activités liées à l'UIP et soumettre des rapports volontaires sur les travaux entrepris dans le cadre du suivi des initiatives de l'UIP.

Les Parlements membres suivants devraient présenter un rapport en 2024 et seront sondés dans le cadre des rapports de 2024 :

2024

Groupe africain

Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe.

Groupe arabe

Arabie saoudite, Palestine, Qatar, Soudan.

Groupe Asie-Pacifique

Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines.

Groupe Eurasie

Fédération de Russie, République de Moldova.

Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC)

Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou.

Groupe des Douze Plus

Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie.

Exemples de mesures prises par les Membres de l'UIP pour donner suite aux Assemblées, décisions et autres initiatives de l'Organisation

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|-------------------------|---|
| <p>Allemagne</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Après chaque Assemblée de l'UIP, le Bundestag reçoit des rapports écrits qui présentent en détail les résultats de la rencontre. Ces rapports sont publiés en ligne et transmis aux commissions compétentes pour discussion. Les résultats de l'Assemblée sont également systématiquement communiqués au Ministère fédéral des affaires étrangères. • Dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, des mesures législatives ont été prises pour modifier la Loi fédérale sur la protection du climat, afin de mettre l'accent sur de nouveaux objectifs en matière de protection du climat et d'émissions de gaz à effet de serre au niveau national. Un autre projet de loi visant à accélérer le développement des énergies renouvelables a été promulgué afin d'atteindre la neutralité en matière de gaz à effet de serre dans la production d'électricité d'ici 2035. Afin d'approfondir le dialogue sur ces questions, les parlementaires allemands participent régulièrement aux conférences internationales sur le climat, telles que la COP26 et la COP27. • En ce qui concerne les droits de l'homme des parlementaires, le Bundestag a lancé un programme intitulé <i>Les parlementaires protègent les parlementaires</i>, qui vise à venir en aide aux parlementaires et défenseurs des droits de l'homme persécutés. S'agissant de l'égalité des sexes, plusieurs lois ont été adoptées afin d'accroître la participation des femmes à la vie politique et de lutter contre les crimes sexistes tels que le harcèlement et la prostitution forcée. Des lois ont également été promulguées pour renforcer l'indépendance professionnelle de l'Agence fédérale de lutte contre la discrimination. |
| <p>Bahreïn</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement du Royaume de Bahreïn a approuvé le programme de travail du Gouvernement pour 2023-2026, qui comprend de nombreuses mesures liées aux résultats des 144^e et 145^e Assemblées de l'UIP. Ce programme couvre des domaines spécifiques tels que l'utilisation efficace des ressources en eau, la gestion des déchets, le boisement, la gratuité des services de santé essentiels et la sensibilisation des populations. En ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, le Parlement a approuvé l'adhésion de Bahreïn à la Convention de Minamata sur le mercure, à l'Union arabe des réserves naturelles et au Protocole de Nagoya. En outre, le Parlement a proposé des contrôles plus stricts sur les émissions produites par les usines et les installations industrielles et a suggéré un mécanisme pour une agriculture économe en eau. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|----------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement s'est également attaché à renforcer la participation des femmes bahreïniennes au développement national en élaborant des politiques sensibles au genre. Il a également proposé un amendement législatif en vue de protéger les femmes contre la violence domestique. S'agissant du développement durable, il a interpellé le Gouvernement au sujet de ses plans pour la réalisation des ODD et a fait des propositions pour améliorer les prestations de santé à Bahreïn, notamment la mise en place d'unités mobiles pour les dons de sang et de services de soins spécifiques pour les personnes âgées. |
| Bhoutan | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement s'est engagé activement en faveur des résolutions de l'UIP et de ses domaines d'action prioritaires. En ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, il a adopté en 2022 un projet de loi fiscale prévoyant une importante réduction des taxes sur les véhicules électriques afin d'encourager l'importation et l'utilisation de ce type de véhicules. Le Parlement a par ailleurs soutenu des initiatives visant à réduire l'utilisation du papier et à promouvoir le partage de documents en ligne pendant ses sessions. En matière de paix et de sécurité, l'Assemblée nationale a ratifié en juin 2022 la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, avec des réserves sur des articles spécifiques. S'agissant de l'égalité des sexes, le Parlement a institué un comité chargé d'examiner le rapport 2023 au Comité CEDEF, et un parlementaire membre de ce comité devrait faire partie de la délégation nationale qui présentera le rapport en octobre 2023. |
| Chine | <ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne le développement durable, l'Assemblée populaire nationale et l'UIP coorganisent chaque année des séminaires interparlementaires sur le renforcement des capacités parlementaires pour la réalisation des ODD. Ces événements sont l'occasion pour les parlementaires d'examiner et de comparer les méthodes qui se sont révélées efficaces pour faire avancer les objectifs énoncés dans le Programme 2030. En 2023, ce séminaire s'est penché notamment sur la promotion de la croissance verte et durable par le biais de l'investissement, du commerce et de la reprise économique. |
| Djibouti | <ul style="list-style-type: none"> Des élections législatives se sont tenues en février 2023. L'UIP a travaillé avec l'administration du Parlement pour organiser et préparer l'accueil des nouveaux parlementaires. Un dossier de bienvenue leur a été distribué en mars, le premier jour de la première séance du parlement renouvelé, et un programme d'orientation s'est déroulé en mai 2023. |
| Émirats arabes unis | <ul style="list-style-type: none"> La Déclaration de Nusa Dua (2022) a permis aux parlementaires émiratis de mieux comprendre les questions liées aux changements climatiques et a éclairé leur examen de l'initiative nationale visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|-----------------|---|
| Fidji | <ul style="list-style-type: none"> • En juillet 2022, le Parlement a approuvé le budget national 2022-2023, lequel affecte 7,4 % des dépenses totales à l'action climatique, en prévoyant notamment des investissements dans les infrastructures de transport, les projets hydriques et d'assainissement, l'irrigation et la gestion des inondations, et les énergies renouvelables. Le Parlement a également promulgué sa loi sur les changements climatiques en 2021, afin de fournir un cadre juridique pour la réponse du pays à l'urgence climatique et de s'aligner sur l'Accord de Paris. Par ailleurs, le Parlement a donné un suivi actif aux publications de l'UIP sur les changements climatiques et a avancé avec son initiative d'e-parlement en réduisant sa propre utilisation du papier de plus de 80 %. • En ce qui concerne l'égalité des sexes, le Règlement du Parlement prévoit que l'égalité des sexes soit prise en compte dans l'examen des projets de loi et le travail de contrôle, avec, à l'appui, un guide pratique visant à inciter les parlementaires à adopter une approche sensible au genre. |
| Finlande | <ul style="list-style-type: none"> • Les déclarations et les résolutions issues des Assemblées de l'UIP sont transmises au Parlement, ce qui permet aux parlementaires de se tenir au courant. La plupart du temps, les délégations nationales qui participent aux réunions de l'ONU comprennent des parlementaires et rencontrent le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'ONU. Concernant la lutte contre les changements climatiques, la Finlande a récemment promulgué une loi sur le climat qui exige que le pays atteigne la neutralité carbone d'ici 2035. En mars 2023, le Parlement a par ailleurs adopté une législation visant à réduire les émissions dans le secteur de la construction, à promouvoir la transformation numérique et à mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie dans ses locaux. • S'agissant des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de la participation des jeunes, un parlementaire participe généralement au processus de l'Examen périodique universel (EPU). Le Parlement examine par ailleurs le rapport des médiateurs nationaux sur les droits de l'enfant et l'égalité des sexes. On a également noté des améliorations en matière d'égalité des sexes au sein du Parlement, notamment en ce qui concerne la répartition des sièges dans les commissions. Enfin, le Parlement contribue au développement durable du pays, par le biais notamment de la Commission du développement durable présidée par l'ancienne Première Ministre, Sanna Marin. Le Gouvernement fait également du développement durable une priorité dans son programme pour la période 2019-2023. |
| Gabon | <ul style="list-style-type: none"> • À la suite des discussions menées lors de la 143^e Assemblée de l'UIP à Madrid et de la 145^e Assemblée de l'UIP à Kigali, le Sénat du Gabon a fait pression sur le Ministère des affaires étrangères et l'Assemblée nationale pour qu'ils acceptent le Traité sur le commerce des armes. La loi autorisant sa ratification a été promulguée le 5 août 2022 et le traité est entré en vigueur pour le Gabon le 20 décembre 2022. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|---------------|--|
| Gambie | <ul style="list-style-type: none"> À la fin de chaque Assemblée de l'UIP, un rapport est rédigé et présenté à la plénière afin d'examiner les questions soulevées et les décisions adoptées par l'UIP, ainsi que la meilleure façon d'y donner suite. Le Parlement dispose de plusieurs commissions qui se réunissent pour examiner les résolutions, en particulier celles qui relèvent de leur autorité, et formuler des recommandations. S'agissant de la paix et de la sécurité, le Parlement a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en 2022. |
| Ghana | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a participé activement aux efforts nationaux et internationaux en faveur du climat. Le pays ne disposant pas d'une loi globale sur le climat, le Parlement a pris de nombreuses mesures pour combler cette lacune. Il a aidé le Gouvernement à élaborer une politique nationale de lutte contre les changements climatiques ainsi qu'une stratégie et un plan d'action pour l'adaptation. Il a ratifié l'Accord de Paris, engageant ainsi le Ghana à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % d'ici 2030. Le Parlement a également lancé un projet de loi d'initiative parlementaire sur les changements climatiques et forme actuellement un groupe parlementaire sur cette question. Par ailleurs, il a participé activement aux COP26 et COP27, la délégation parlementaire ghanéenne ayant facilité l'établissement du Réseau parlementaire africain pour l'action climatique. En matière de démocratie et d'engagement public, le Parlement a créé un département consacré à l'engagement public et nommé un directeur pour le superviser. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le Ghana a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le Traité de Pelindaba, et procède actuellement à la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. En ce qui concerne le développement durable, la Commission parlementaire spéciale sur la santé a réalisé une évaluation critique du projet de budget du Ministère de la santé, en vérifiant son adéquation avec le Cadre des objectifs de développement durable (ODD), et plus particulièrement avec les cibles de l'ODD 3. |
| Grèce | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a entrepris plusieurs initiatives en lien avec les résolutions et les domaines d'action de l'UIP. Il a notamment adopté la Loi nationale sur le climat 4936/2022, qui fixe un objectif de zéro émission nette pour 2050 et établit des objectifs intermédiaires de réduction des émissions pour 2030 et 2040. En outre, le Parlement hellénique a réduit l'empreinte énergétique de son bâtiment ainsi que ses émissions de dioxyde de carbone de 40 %, conformément à la campagne de l'UIP pour des parlements plus écologiques et à la Déclaration de Nusa Dua. Les décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP sont communiquées aux organes compétents et aux groupes d'amitié au sein du Parlement. En ce qui concerne l'égalité des sexes, un quota de 40 % de candidatures féminines aux élections parlementaires et au Parlement européen a été établi en vertu de l'article 15 de la Loi 4604/2019. En outre, les projets de loi soumis au Parlement doivent inclure un rapport sur leur impact sur les ODD, conformément à l'article 85, paragraphe 3 du Règlement du Parlement. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|---------|---|
| Guinée | <ul style="list-style-type: none"> Le Conseil national de transition a pris de nombreuses mesures dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, notamment des décisions à l'encontre de sociétés minières, le reboisement de centaines d'hectares et la mise en place d'un "corps des gardiens de l'environnement" dans toutes les préfectures. Le Parlement a également pris des mesures dans le domaine du développement durable, avec notamment l'approbation de la construction de centres hospitaliers universitaires dans les quatre régions naturelles du pays, l'interdiction de la vente de médicaments par des non-spécialistes, la création de centres épidémiologiques régionaux et un soutien actif au traitement de pathologies spécifiques. |
| Guyana | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a donné un suivi actif aux résolutions et déclarations issues des Assemblées de l'UIP, en les diffusant à ses membres pour qu'ils en discutent et fassent part de leurs commentaires. Rejoignant l'UIP dans sa volonté de mettre l'accent sur l'action climatique, le Parlement a adopté un projet de loi sur la sûreté et la sécurité des rayonnements (projet de loi n° 8 de 2022) et a élaboré une stratégie de développement à faible intensité de carbone à l'horizon 2030. Les parlementaires ont par ailleurs considérablement réduit leur utilisation de documents physiques, avec l'objectif, à terme, de faire de leur parlement une institution sans papier. En ce qui concerne la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité des sexes, le Parlement a adopté une loi sur la violence domestique en vue de lutter contre la violence faite aux femmes. En outre, la Loi sur la représentation du peuple garantit qu'au moins un tiers des candidats inscrits sur les listes électorales des partis politiques sont des femmes. Pour ce qui est de la participation des jeunes, le Parlement a notamment organisé, sous l'égide de son président, des concours régionaux et nationaux de débats de la jeunesse, déployé des programmes de sensibilisation et diffusé en direct les séances de l'Assemblée nationale et de ses commissions afin d'y associer le public. En matière de paix et de sécurité, le Parlement a ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et a adopté la loi portant modification de la Loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. S'agissant du développement durable, le Parlement a promulgué une législation prévoyant un examen attentif des mesures gouvernementales, notamment la Loi sur la gestion des finances publiques et la responsabilité financière ainsi que la Loi sur la vérification des comptes n° 5. En outre, le Parlement a adopté des budgets permettant l'octroi d'aides à l'éducation et la mise en place d'autres programmes sociaux, conformément aux ODD. |
| Hongrie | <ul style="list-style-type: none"> Après chaque Assemblée de l'UIP, les rapports et les traductions hongroises des résolutions de l'UIP sont systématiquement transmis au Conseil exécutif multipartite du Groupe hongrois de l'UIP, à la présidence de l'Assemblée nationale et au Gouvernement. S'agissant de l'action législative en lien avec les travaux de l'UIP, le Parlement a notamment adopté la Loi V de 2020 en vue de lutter contre la traite des êtres humains, et plus |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|------|--|
| | <p>spécifiquement de protéger les mineurs contre l'exploitation sexuelle. L'Assemblée nationale hongroise entretient par ailleurs des relations étroites avec les Nations Unies. Ainsi, les ambassadeurs hongrois de l'ONU qui se rendent dans le pays rencontrent le Président du Groupe de l'UIP. Un autre exemple de cette coopération a été la réunion bilatérale entre le Président de la 77^e Assemblée générale des Nations Unies et la délégation hongroise auprès de l'UIP, qui a débouché sur une séance parlementaire consacrée au développement durable et aux enjeux liés à l'eau. Le Parlement encourage également l'inclusion de parlementaires dans les délégations nationales aux réunions de l'ONU. Aussi, des représentants du Groupe hongrois de l'UIP assistent généralement aux auditions parlementaires aux Nations Unies et aux sessions du forum politique de haut niveau pour le développement durable, et participent aux réunions de la COP.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre les changements climatiques, le Parlement a fait en sorte de réduire ses émissions en limitant les impressions papier et en abaissant le chauffage et l'éclairage. L'Assemblée nationale a par ailleurs publié une version hongroise de la note d'orientation de l'UIP intitulée <i>Pour un après-COVID-19 respectueux de l'environnement</i>. Enfin, s'agissant du développement durable, la Commission du développement durable a récemment été informée de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie-cadre nationale pour le développement durable. |
| Inde | <ul style="list-style-type: none"> • Sur le plan du climat, l'Inde a pris plusieurs mesures pour réduire son empreinte écologique, notamment l'élimination progressive des plastiques à usage unique, la promotion de l'utilisation de véhicules électriques et la transition vers des méthodes de travail sans papier avec l'introduction de services et d'une bibliothèque parlementaire en ligne. En outre, le nouveau bâtiment du Parlement a été certifié "bâtiment vert" : sa conception et sa structure favorisent des économies d'énergie, avec par exemple une utilisation efficace des ressources en eau et un système de gestion durable des locaux. En 2022, le Parlement a par ailleurs adopté un projet de loi portant modification de la Loi sur les économies d'énergie. Les nouvelles dispositions définissent des normes d'efficacité énergétique, un mécanisme d'échange pour les crédits carbone nationaux, des incitations à l'utilisation de l'énergie verte (avec notamment la promotion de l'hydrogène vert) et des normes relatives à la conservation de l'énergie. Le projet de loi vise avant tout à aider l'Inde à réaliser ses contributions déterminées au niveau national (CDN) en diminuant sa consommation de combustibles fossiles, en réduisant son empreinte carbone, en développant son marché du carbone et en favorisant l'adoption de technologies propres. • En ce qui concerne l'égalité des sexes, l'Inde s'est fixé pour objectif d'atteindre une représentation féminine d'un tiers au Lok Sabha et dans les Assemblées législatives des États. Ainsi, un projet de loi a été présenté au Parlement en vue de réserver 33 % des sièges aux femmes ; le Rajya Sabha l'a adopté et la conclusion d'un accord au Lok Sabha est en cours. Cette initiative fait suite à l'avancée apportée par les 73^e et 74^e amendements de la Constitution indienne, lesquels ont rendu obligatoire un quota réservant un tiers des sièges aux femmes dans tous les organes élus des zones rurales et urbaines. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|-----------|---|
| Indonésie | <ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement s'emploie activement à donner suite aux résolutions et aux initiatives présentées par l'UIP et participe à d'autres forums internationaux tels que le P20, le groupe Mikta (qui réunit le Mexique, l'Indonésie, la République de Corée, la Türkiye et l'Australie), l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN et l'Union parlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique. En ce qui concerne les droits de l'homme, le Parlement collabore étroitement avec diverses institutions pour mettre en œuvre les décisions du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, comme en témoigne une récente réunion avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Myanmar. • Sur le plan de la paix et de la sécurité, l'Indonésie a ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ainsi que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Parlement a également promulgué des lois visant à prévenir le terrorisme et l'extrémisme violent, après délibération avec les parties prenantes nationales. |
| Irlande | <ul style="list-style-type: none"> • Le Parlement a adopté la Loi sur l'action climatique et le développement à faible intensité de carbone en 2021, laquelle prescrit au pays un objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et une réduction des émissions de 51 % d'ici 2030. De plus, la Commission de l'environnement et de l'action climatique a débattu activement des questions relatives au climat, telles que la biodiversité et les budgets carbone, et a publié des rapports détaillés sur ces sujets. Le Parlement a par ailleurs pris plusieurs mesures pour devenir plus écologique, notamment l'élimination des plastiques à usage unique et la promotion de campagnes pour le développement durable. • En ce qui concerne l'égalité des sexes, le quota de femmes sur les listes présentées par les partis aux élections générales est passé à 40 % en 2023, en vertu de la législation adoptée en 2012. Divers comités et groupes de travail ont été créés pour promouvoir le leadership politique des femmes et faire du Parlement une institution plus favorable à la famille et plus inclusive. En 2022, la Commission de l'Oireachtas sur l'égalité des sexes a publié un rapport intitulé <i>Unfinished Democracy: Achieving Gender Equality</i>. Ce rapport contient des recommandations pour améliorer le leadership des femmes en politique, dans la vie publique et sur leur lieu de travail, par exemple au moyen d'une législation prévoyant des quotas par sexe pour les élections locales, au Sénat et au Parlement européen. • S'agissant de la paix et de la sécurité, la Chambre des représentants (Dáil Éireann) a approuvé plusieurs traités, notamment ceux relatifs aux mines antipersonnel, au commerce des armes et aux armes nucléaires, avec une motion approuvant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en 2020. Enfin, rejoignant l'UIP dans sa volonté de mettre l'accent sur le développement durable, les deux chambres parlementaires ont adopté des motions demandant à leurs comités départementaux respectifs d'intégrer les ODD dans leurs programmes de travail. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|----------------|--|
| Islande | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement collabore activement avec les organisations internationales et tente d'apporter des solutions aux questions d'intérêt mondial. Aussi, la délégation nationale à la COP inclut systématiquement des membres du Parlement. En ce qui concerne les changements climatiques, le Parlement participe au programme "Green Steps", qui vise à sensibiliser les employés du secteur public aux enjeux environnementaux et à réduire l'impact du secteur sur l'environnement. |
| Israël | <ul style="list-style-type: none"> Des rapports récapitulatifs des 144^e et 145^e Assemblées de l'UIP ont été transmis pour examen et action à des personnes clés au sein du Parlement, notamment au Président et au Secrétaire général de la Knesset. Conformément à la priorité accordée par l'UIP à la lutte contre les changements climatiques, la Knesset a adopté une politique environnementale, laquelle prévoit notamment la tenue régulière de débats sur le rôle d'Israël dans le cadre de l'Accord de Paris. Le Parlement a également lancé des initiatives visant à réduire son empreinte carbone, notamment l'installation de panneaux solaires, l'utilisation de véhicules électriques et une réduction drastique de l'utilisation de plastiques à usage unique. Le Rapport parlementaire mondial de l'UIP sur l'association du public aux activités du parlement a été largement diffusé au sein de la Knesset. Le Parlement a pris de nombreuses mesures ces dernières années pour renforcer l'engagement public par le biais de son site web, de visites et de différents programmes visant à toucher un public plus vaste. En outre, des conférences sont organisées périodiquement à l'intention du personnel sur la sensibilité au genre et la prévention du harcèlement sexuel, et des comités spécialisés sont chargés de ces questions. Le Comité spécial des jeunes Israéliens a ainsi été créé avec le double objectif d'inciter les jeunes à s'intéresser aux questions politiques et de superviser la réalisation des ODD. |
| Italie | <ul style="list-style-type: none"> Des membres de la Chambre des députés assistent régulièrement aux réunions de l'ONU aux côtés des délégations nationales, notamment à l'Assemblée générale des Nations Unies, à la COP et à la Commission de la condition de la femme. Ces dernières années, le Parlement a continué d'essayer d'intégrer les questions de genre dans l'élaboration et la présentation du budget de l'État. En 2021, le département de recherche de la Chambre des députés a lancé une analyse d'impact sur l'égalité des sexes dans le cadre de la documentation préparée sur les projets de loi déposés par les députés et en cours d'examen à la Chambre. |
| Japon | <ul style="list-style-type: none"> La Diète nationale a donné un suivi actif aux résolutions et initiatives issues des 144^e et 145^e Assemblées de l'UIP : des rapports ont été soumis aux Présidents du Parlement, publiés sur le réseau interne du Parlement et transmis aux ministères concernés. En outre, les parlementaires qui ont participé aux Assemblées de l'UIP ont soulevé des points y relatifs lors des réunions de leurs commissions. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • La Diète a adopté plusieurs lois axées sur les changements climatiques, notamment la Loi sur la promotion des mesures de lutte contre le réchauffement planétaire et la Loi sur l'adaptation aux changements climatiques. Plusieurs commissions sont chargées de contrôler les activités du Gouvernement en lien avec ces lois. La Diète a par ailleurs adopté des mesures d'économie de papier et des pratiques d'efficacité énergétique afin de favoriser la durabilité environnementale, en se conformant étroitement à la Loi sur la rationalisation de l'utilisation de l'énergie. Des rapports mensuels sur la consommation d'énergie sont également transmis aux parlementaires afin de les sensibiliser à cette question. • En ce qui concerne les droits de l'homme et l'égalité des sexes, la Diète a promulgué notamment la Loi fondamentale sur l'enfance et a modifié le code civil conformément aux recommandations de l'ONU. En outre, le Parlement a mené une enquête sur sa sensibilité au genre en 2022, en s'inspirant de l'outil d'auto-évaluation élaboré par l'UIP. Des lois portant sur le développement durable et la couverture sanitaire universelle ont été promulguées en conformité avec les ODD, et des commissions contrôlent régulièrement la mise en œuvre de ces initiatives par le Gouvernement. • Le Parlement a également pris un certain nombre d'initiatives pour évaluer sa capacité à s'acquitter de ses engagements en faveur des ODD par le biais d'un processus délibératif et participatif. Il a ainsi entrepris de renforcer la capacité des parlementaires à mettre en œuvre les ODD par le biais de discussions thématiques et de la tenue régulière de conférences, d'ateliers et de séminaires à ce sujet. |
| Kazakhstan | <ul style="list-style-type: none"> • S'agissant de la lutte contre les changements climatiques, un nouveau Code de l'environnement est entré en vigueur en 2021. Ce texte aborde tous les enjeux liés à la protection de l'environnement, la transition vers une économie verte et la réglementation par l'État des émissions de gaz à effet de serre. En outre, les législateurs ont modifié les infractions et actes de vandalisme écologiques dans le Code administratif. • Des amendements constitutionnels visant à renforcer la participation des femmes à la vie politique ont été adoptés en 2022, en vertu desquels les listes des partis pour les élections à la Chambre des représentants (Mazhilis) et aux parlements locaux doivent compter au moins 30 % de candidatures féminines. En ce qui concerne le développement durable, une commission parlementaire chargée de contrôler la réalisation des buts et objectifs nationaux dans ce domaine a été créée en 2022. Cette commission est conduite par le Président du Sénat et se concentre sur le suivi de la mise en œuvre des ODD, l'élaboration des cadres juridiques nécessaires à cette mise en œuvre et la représentation des intérêts des citoyens dans ce contexte et dans le développement régional. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|----------|---|
| Kenya | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement a présenté de nombreuses motions et déclarations dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, notamment en vue d'intégrer l'éducation au changement climatique dans le programme d'enseignement national, de mettre en œuvre le Fonds vert pour le climat et d'atteindre les objectifs des contributions déterminées au niveau national en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Des systèmes intelligents de gestion de l'eau ont également été incorporés dans les projets de construction afin d'assurer la durabilité. S'agissant de la démocratie et de la gouvernance, le Parlement met l'accent sur la participation du public, comme le prévoit la Constitution nationale. Les commissions parlementaires sont chargées de veiller à ce que le public soit consulté lors de l'examen des questions législatives et de tenir compte de cette contribution dans leurs rapports. Sur le plan du développement durable, une attention particulière a été accordée au Fonds national d'assurance maladie. Les législateurs aspirent à rendre les services de santé accessibles à tous, y compris aux habitants des zones reculées, notamment en intégrant les soins dentaires et les soins ophtalmologiques dans ce mécanisme et en veillant en particulier à ce que les régions mal desservies y aient également accès. |
| Lesotho | <ul style="list-style-type: none"> La Loi sur l'administration locale prévoit un quota de 30 % de femmes pour les élections aux conseils locaux. Au niveau national, la Loi relative aux élections à l'Assemblée nationale dispose que les listes présentées par les partis politiques pour l'attribution des sièges à la proportionnelle doit prévoir une alternance hommes-femmes, une méthode connue sous le nom de "liste zébrée". |
| Lettonie | <ul style="list-style-type: none"> La Commission des affaires étrangères de la Saeima est régulièrement informée des résolutions de l'UIP, en particulier de celles qui concernent les objectifs de la politique étrangère de la Lettonie. Le Parlement examine les tâches et les réalisations du pays dans la mise en œuvre de ces résolutions à l'occasion de débats annuels, dont les plus récents ont eu lieu en janvier 2022 et janvier 2023. Les résolutions d'urgence de l'UIP relatives à la guerre en Ukraine ont fait l'objet d'une attention particulière en 2022 et 2023, et le Parlement a adopté de nombreuses déclarations condamnant l'agression russe en Ukraine. La Saeima a approuvé pour ce pays un soutien financier dépassant 1 % du PIB de la Lettonie en 2022. La Saeima a organisé plusieurs conférences et séminaires internationaux de haut niveau consacrés aux changements climatiques, notamment sur la politique énergétique et climatique, le rôle de la culture dans la lutte contre les changements climatiques et la stabilité écologique de l'UE dans le contexte de la guerre en Ukraine. Le Parlement a également rejoint la campagne de l'UIP intitulée <i>Parlements pour la planète</i>. Afin de devenir une institution plus écologique, il a entièrement numérisé les documents qu'il met en circulation et n'utilise plus de papier. Il a également réduit sa consommation d'énergie en économisant sur l'éclairage et le chauffage pendant les vacances. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|---------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> En ce qui concerne la gouvernance démocratique et l'engagement de la société civile, les organisations non gouvernementales (ONG) contribuent activement aux processus législatifs du Parlement, en fournissant des évaluations et des propositions. Chaque commission permanente de la Saeima dispose d'un coordinateur chargé de la collaboration avec les ONG. Le Parlement s'emploie également à promouvoir l'égalité des sexes et la participation des jeunes. Un groupe parlementaire de défense des intérêts des femmes a été créé en janvier 2023. Fort de 22 membres, ce groupe sera appelé à participer à des forums internationaux. La participation des jeunes est également encouragée par le biais de programmes éducatifs et d'un parlement des jeunes visant à associer la jeune génération aux processus politiques de la Lettonie. |
| Libye | <ul style="list-style-type: none"> La Chambre des représentants s'est engagée activement auprès des Nations Unies, avec la rencontre de hauts fonctionnaires tels que le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). En outre, des parlementaires libyens ont fait partie de délégations nationales assistant à diverses réunions de l'ONU. Les résultats de la Réunion parlementaire organisée à l'occasion de la COP26 ont été communiqués au Parlement et les publications de l'UIP sur les changements climatiques ont été diffusées auprès des commissions nationales concernées. Le Parlement a décidé de créer une commission nationale de lutte contre les changements climatiques et a soutenu la mise en place de projets promouvant l'utilisation d'énergies plus propres et notamment la pose de panneaux solaires. En ce qui concerne l'inclusion des jeunes, le 13^e amendement à la Déclaration constitutionnelle provisoire de la Libye, lequel a été adopté par le Parlement, souligne la nécessité de la participation et de la représentation des jeunes au sein du prochain parlement. |
| Liechtenstein | <ul style="list-style-type: none"> Les déclarations et les résolutions des 144^e et 145^e Assemblées de l'UIP ont été diffusées sur le réseau interne du Parlement pour un examen législatif. Les membres de la délégation auprès de l'UIP ont eu des entretiens de suivi et ont décidé que les résultats des travaux de l'UIP seraient approfondis chaque année dans le cadre d'un débat ou d'un point à l'ordre du jour. Un tel examen a eu lieu pour la dernière fois en avril 2023. Conformément à la priorité accordée par l'UIP à l'action pour le climat, le Parlement a approuvé la politique climatique du pays et les lois visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Une nouvelle législation a également été approuvée pour interdire l'installation de nouveaux systèmes de chauffage au gaz ou au mazout, et un projet de loi exigeant la mise en place de panneaux solaires sur les toits des bâtiments privés et commerciaux est en cours de discussion. En outre, le Parlement a établi une limite de température de chauffage dans ses locaux (19 °C) et a entamé un processus de transformation numérique. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|----------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • S'agissant de l'égalité des sexes et de la participation des jeunes, le Parlement a soutenu la campagne multipartite "Vielfalt in der Politik", qui vise à accroître la participation des femmes à la vie politique. En outre, le Liechtenstein dispose d'un parlement des jeunes bien établi, et le Parlement met ses locaux à la disposition des organisations politiques de jeunes. Les résolutions du parlement des jeunes sont rendues publiques après chaque session. • En ce qui concerne le développement durable, le Parlement s'est engagé à ce que les ODD soient inclus dans les nouveaux projets de loi et les traités internationaux. Ces objectifs ont désormais leur place dans toutes les mesures gouvernementales et tous les rapports de consultations présentés au Parlement. |
| Lituanie | <ul style="list-style-type: none"> • Le Seimas a contribué activement à la mise en œuvre des résolutions et des déclarations adoptées lors des Assemblées de l'UIP en 2022. Les documents ont été transmis aux parlementaires, à la Présidente du Seimas et aux commissions concernées, notamment celles des affaires étrangères, de la santé et des droits de l'homme. À la suite de la Déclaration de Nusa Dua, le Seimas a adopté une législation sur l'environnement prévoyant une interdiction de fournir des sacs en plastique gratuitement ainsi qu'un soutien à la deuxième phase du projet national de développement d'un parc éolien en mer. Le Parlement a créé la Commission pour l'énergie et le développement durable en 2019 et a approuvé en 2022 une série d'amendements législatifs en faveur du développement de l'énergie verte, auquel près d'un milliard d'euros ont ainsi été alloués. La Lituanie a pour objectif de répondre à tous ses besoins énergétiques nationaux au moyen de sources vertes d'ici 2030. En 2022, le Parlement a également voté plusieurs résolutions condamnant l'offensive russe contre l'Ukraine et préconisant la création d'un tribunal pénal international. • Le Seimas a également œuvré en faveur de l'égalité des sexes. En janvier 2023, la Loi sur les principes fondamentaux de la protection des droits de l'enfant a été modifiée afin de garantir des conditions de travail favorables et l'égalité des chances pour les employés des entreprises, agences et organisations publiques et municipales. Cette loi prescrit que les organisations comptant plus de 100 employés disposent de salles de garde d'enfants fonctionnant à l'heure. En outre, en mars 2022, la Loi sur la protection contre la violence domestique a été modifiée, avec l'introduction d'une disposition selon laquelle une décision sur la délivrance d'une ordonnance de protection doit être prise dès que possible et au plus tard dans les 12 heures suivant la réception d'un rapport sur un cas probable de violence domestique. • Enfin, le Parlement a fait entrer les ODD dans la stratégie de développement du pays par le biais de son Plan national pour le progrès pour la période 2021-2030, qui couvre divers secteurs, notamment les soins de santé, la santé mentale et la qualité de vie en général. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|----------|---|
| Malaisie | <ul style="list-style-type: none"> • À titre de suivi des résolutions et initiatives de l'UIP, le Parlement a entrepris diverses actions dans des domaines d'action clés. Le pays élabore actuellement une politique d'échange de quotas d'émission de carbone pour soutenir les engagements qu'il a pris dans le cadre notamment de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris. Cette politique vient compléter le quatrième rapport biennal actualisé de la Malaisie à la CCNUCC, qui fait le point sur l'inventaire des gaz à effet de serre et les tendances en matière d'émissions. En outre, la Malaisie a rejoint les 111 pays ayant déjà adhéré au Pacte mondial sur le méthane, qui vise à réduire les émissions de méthane d'au moins 30 % d'ici 2030. • En ce qui concerne l'égalité des sexes, le Parlement a créé une commission spéciale sur les femmes, les enfants et le développement humain, chargée d'examiner les efforts déployés par le Gouvernement pour autonomiser les femmes et renforcer l'égalité des sexes. En outre, le Parlement a adopté la Loi sur le harcèlement sexuel (2022), qui prévoit un droit de recours pour les victimes de harcèlement et établit un tribunal spécialisé dans les affaires de harcèlement. • S'agissant du développement durable, le Parlement a fait entrer l'ensemble des 17 ODD dans le 12^e Plan pour la Malaisie. Des mesures spécifiques ont également été prises pour améliorer l'accès à la couverture sanitaire universelle d'ici 2030, sous le contrôle d'une commission spéciale de la santé, de la science et de l'innovation. |
| Maldives | <ul style="list-style-type: none"> • Les résolutions de l'UIP sont traduites en dhivehi et présentées aux commissions permanentes du Majlis du peuple, institutions indépendantes et ministères concernés. • La Commission des droits de l'homme et de l'égalité des sexes du Majlis du peuple a pour mandat de superviser la mise en œuvre des conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Cette commission a commencé ce travail de suivi et de mise en œuvre en 2022. Un membre de son personnel technique a été nommé au Comité du mécanisme national de mise en œuvre, d'établissement de rapports et de suivi des Maldives pour superviser son travail, ses rapports, son suivi et sa mise en œuvre de l'EPU. • En ce qui concerne l'égalité des sexes, le Majlis du peuple a modifié la Loi sur les infractions sexuelles en 2021 afin d'éliminer les stéréotypes sexistes discriminatoires qui peuvent retarder le signalement des infractions et de mettre un terme aux pratiques qui aggravent la victimisation des femmes. Par ailleurs, cette loi érige désormais le viol conjugal en infraction pénale en toutes circonstances. |
| Maroc | <ul style="list-style-type: none"> • Pour ce qui est de la lutte contre les changements climatiques, le Parlement a pris des mesures législatives spécifiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, soutenir l'adaptation aux changements climatiques et mettre en œuvre l'Accord de Paris. Il a ainsi promulgué une législation portant notamment sur les énergies renouvelables, la réglementation de l'électricité, le développement de l'aquaculture, la gestion des déchets, le soutien à l'adaptation aux changements climatiques et la création de l'Agence nationale des eaux et des forêts. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|-----------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Une délégation parlementaire de la Commission de la justice, de la législation et des droits de l'homme de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers a participé, avec la délégation officielle du Royaume du Maroc, au dialogue interactif organisé à l'occasion de la 41^e session du Groupe de travail sur l'EPU (marquant le début du 4^e cycle de l'EPU), du 8 au 12 novembre 2022 au Siège du Conseil des droits de l'homme à Genève. • Sur le plan du développement durable, une loi-cadre d'importance majeure a été adoptée pour améliorer l'accès aux soins de santé, afin de rendre le système plus solide, équitable, efficace et centré sur l'être humain. |
| Mexique | <ul style="list-style-type: none"> • L'âge d'éligibilité au Mexique a été ramené de 21 à 18 ans par le biais d'une initiative lancée par un ancien membre mexicain du Conseil du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP qui s'est engagé en faveur de la campagne <i>Oui à plus de jeunes au parlement !</i> |
| Monaco | <ul style="list-style-type: none"> • Les informations relatives aux décisions de l'UIP sont diffusées aux membres élus et discutées lors des réunions de la Commission des relations extérieures. Le Conseil national a également pour politique d'associer, dans la mesure du possible, des membres élus aux délégations monégasques pour les voyages internationaux. • S'agissant de l'action climatique, le Parlement de Monaco est certifié ISO 14001, norme qui définit les critères d'un système de gestion environnementale. Il est également signataire du Pacte national pour la transition énergétique, qui vise à faciliter la transition énergétique de la Principauté. • En ce qui concerne les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la participation des jeunes, le Conseil national a participé à l'élaboration du quatrième rapport périodique de Monaco en 2023 et a organisé des événements à l'occasion de la Journée internationale de la fille et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En outre, il a adopté la Loi n° 1.523 relative à la promotion et la protection des droits des femmes par la modification et l'abrogation des dispositions obsolètes et inégalitaires. Des mesures sont également prises en faveur de la participation des jeunes, avec notamment une session 2022/2023 du Conseil national des jeunes. • Par ailleurs, le Conseil national a pris une série de mesures spécifiques pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, notamment le vote d'une législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, et d'une législation relative à la saisie et à la confiscation des instruments et des produits du crime. D'autres changements juridiques et projets ont été mis en œuvre pour renforcer la coopération judiciaire internationale et la stratégie globale de Monaco contre la criminalité financière. |
| Mongolie | <ul style="list-style-type: none"> • En 2023, la Mongolie a adopté une nouvelle loi sur les quotas prévoyant la présentation d'au moins 30 % de candidates aux élections législatives en 2024 et jusqu'à 40 % en 2028. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|-------------------------------|--|
| Oman | <ul style="list-style-type: none"> Le Parlement fait régulièrement le point sur sa participation aux travaux de l'UIP. Il renvoie des rapports détaillés des Assemblées de l'UIP au Bureau du Conseil, afin qu'ils soient examinés et que les mesures de suivi nécessaires soient prises. Oman a pris plusieurs initiatives pour préserver l'environnement et réduire les émissions. En particulier, le pays aspire, par le biais de son programme pour 2040 ("Oman Vision 2040"), à protéger l'environnement et à soutenir les efforts en faveur du climat en investissant dans l'énergie verte. |
| Ouzbékistan | <ul style="list-style-type: none"> S'agissant du développement durable, le Parlement a mis en place la Commission sur les objectifs de développement durable, qui constitue un mécanisme clé pour l'intégration et le suivi des engagements du pays à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Cette commission collabore avec diverses entités pour aligner les initiatives législatives nationales sur les cibles des ODD. Elle se concentre en particulier sur la mise en œuvre efficace des réformes sectorielles, l'engagement public et les mesures de redevabilité. Elle contribue également au renforcement des capacités des parlementaires et du personnel parlementaire. Lors de la préparation du premier examen national volontaire de l'Ouzbékistan en 2020, la Commission a défini les lacunes et les difficultés rencontrées par le pays dans la réalisation des ODD et les a formulées sous forme de recommandations pour la législation et les politiques futures. |
| République dominicaine | <ul style="list-style-type: none"> La Chambre des députés a rencontré des représentants du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'ONU Femmes afin de coordonner les efforts de lutte contre le mariage des enfants. Le Parlement a également approché l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour discuter des moyens de faire reculer la faim en République dominicaine. En outre, les présidents des deux chambres parlementaires ont rencontré le coordinateur résident de l'ONU dans le pays pour examiner la question de la corruption. |
| Roumanie | <ul style="list-style-type: none"> En 2022, les commissions parlementaires des affaires juridiques et des droits de l'homme ont contribué à la préparation du rapport national pour l'EPU du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (4^e cycle – 2023). Les deux commissions ont fait état des activités menées par le Parlement dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations adoptées lors du 3^e cycle de l'EPU (2018). Ces activités ont compris notamment : 1) la révision de lois et l'introduction d'amendements législatifs au système judiciaire ; 2) la criminalisation des actes d'incitation à la violence, à la haine ou à la discrimination contre un individu ou un groupe d'individus ; et 3) l'introduction d'un code de conduite parlementaire concernant l'utilisation d'un langage offensant, indécent ou diffamatoire. |
| Royaume-Uni | <ul style="list-style-type: none"> Le Groupe britannique de l'UIP a travaillé activement sur plusieurs questions dans le droit fil des résultats des Assemblées de l'UIP en 2022. Faisant de l'invasion russe de l'Ukraine l'un de ses chevaux de bataille, il a organisé de nombreuses visites et échanges avec des parlementaires ukrainiens. Il a également porté ses efforts sur la lutte contre les changements climatiques et a ainsi facilité les échanges avec des représentants de pays exposés aux aléas climatiques tels que Madagascar, le Gabon et les Tuvalu. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|---------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont également été au cœur des travaux du Groupe britannique de l'UIP. Le Parlement britannique a participé, par l'intermédiaire du Groupe et d'autres organes, à de nombreux événements et délégations traitant cette question, et a ainsi souvent fait référence aux normes défendues par l'UIP et à la Déclaration de Kigali. En ce qui concerne le développement durable, le Parlement a soutenu activement la mise en œuvre des ODD et a mené à bien une enquête sur cette question par l'intermédiaire de sa commission du développement international. |
| Rwanda | <ul style="list-style-type: none"> • Après chaque Assemblée de l'UIP, la délégation du Rwanda présente un rapport à la plénière du Parlement, qui décide ensuite comment les différentes résolutions adoptées à l'Assemblée seront mises en œuvre. Les résolutions sont également envoyées aux commissions qui assurent le suivi de leur mise en œuvre. En outre, le Parlement collabore avec les organismes des Nations Unies au Rwanda pour organiser des séminaires et des ateliers sur des thèmes abordés lors des Assemblées de l'UIP, tels que les changements climatiques et l'égalité des sexes. • Sur le plan du climat, le Parlement a contribué activement à la lutte contre les changements climatiques avec la promulgation de différentes lois et la ratification de traités internationaux, notamment l'Accord de Paris et la Loi n° 17/2019, qui porte sur l'interdiction de la fabrication, de l'importation, de l'utilisation et de la vente de sacs en plastique et d'articles en plastique à usage unique, et la Loi n° 64/2021, qui régit la diversité biologique. • En ce qui concerne les droits de l'homme et la démocratie, le Sénat invite chaque année le Ministre de la justice à examiner l'état de la mise en œuvre de l'EPU du Conseil des droits de l'homme de l'ONU avec la Commission des affaires politiques et publiques. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le Parlement pour entretenir le dialogue sur les questions relatives aux droits de l'homme. • En matière de paix et de sécurité, le Parlement a promulgué la loi n° 75/2019 du 29 janvier 2020, qui a pour objet la prévention et la répression du blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. |
| Sierra Leone | <ul style="list-style-type: none"> • La Loi sur l'autonomisation des femmes, adoptée en 2023, établit un quota de 30 % de femmes au Parlement ainsi que des quotas similaires au sein du Gouvernement, des conseils locaux, du corps diplomatique et de la fonction publique. À la suite des dernières élections, les femmes occupent désormais 30,4 % des sièges élus au Parlement de la Sierra Leone, contre 14,5 % auparavant. |
| Suède | <ul style="list-style-type: none"> • Le Riksdag a décidé d'adopter trois mesures en vue de devenir une institution plus écologique et de réduire ses émissions de carbone, à savoir une politique environnementale pour l'administration du Riksdag, une instruction pour le système de gestion environnementale de l'administration du Riksdag, et des procédures de base au sein de ce système. |

| Pays | Pratiques en matière de suivi des Assemblées, décisions et autres initiatives de l'UIP |
|---------|---|
| Uruguay | <ul style="list-style-type: none">• Une politique énergétique globale a été mise en œuvre au niveau national, laquelle a déjà porté ses fruits : près de 98 % de l'énergie nationale provient de sources renouvelables, en particulier de sources solaire et éolienne. Le Parlement a par ailleurs adopté la Loi sur les forêts, qui vise à préserver 100 % de la superficie actuelle des forêts indigènes, ainsi qu'une loi sur la gestion intégrée des déchets, qui promeut l'économie circulaire. En 2022, dans le sillage de la Déclaration de Nusa Dua visant à mobiliser les parlements pour agir face aux changements climatiques et à renforcer la coopération régionale dans ce domaine, le Parlement uruguayen et l'UIP ont organisé conjointement un séminaire régional sur les changements climatiques à l'intention des parlements de l'Amérique latine et des Caraïbes. |